

Normes pour les photos



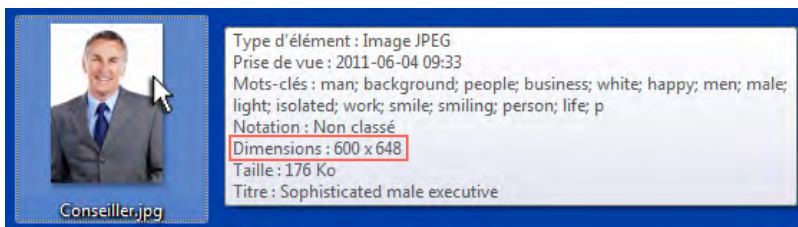
Photo conforme :



Voici les critères à respecter pour envoyer votre photo professionnelle à mettre en ligne sur votre page Web personnalisée et sur le portail client.

- 1 – Même format qu'une photo passeport
- 2 – **Largeur minimale de 600 pixels pour la page Web et de 100 pixels pour le portail client**

Pour vérifier que votre photo respecte cette dimension, pointez votre curseur de souris sur la photo sans cliquer. Une boîte explicative vous indiquera les dimensions en pixels (largeur x hauteur).



Photos non conformes :



La photo ne montre pas tout le visage.



La tenue n'est pas professionnelle.



Le fond n'est pas blanc ou uni très pâle.

- 3 – Photo en format JPEG, PNG, GIF ou BMP
- 4 – Photo en couleur, de préférence
- 5 – Fond blanc ou de couleur unie très pâle
- 6 – Cadrage montrant tout le visage et les épaules
- 7 – Tenue vestimentaire : veston pour les hommes, tenue très professionnelle (épaules couvertes) pour les femmes

Nous nous réservons le droit de refuser une photo si elle ne répond pas aux critères établis.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Pour ajouter ou remplacer votre photo sur votre page Web personnalisée et/ou sur le portail client, veuillez l'envoyer à l'adresse suivante : **investia@investia.ca**.